

Cette association se formule ainsi :

℥ Térébenthine de Venise.	6 grammes.
Camphre finement pulvérisé	6 —
Extrait thébaïque.	0 ^{gr} ,25
Extrait de racines d'aconit.	0 ^{gr} ,20

Diviser cette quantité en 60 pilules. — Prendre une pilule toutes les huit heures, avec une petite tasse d'infusion de busserole sucrée légèrement au sirop de baume du Canada.

Comme moyens adjuvants des balsamiques, mais dont les effets sont trop minimes pour pouvoir entrer en ligne de compte, citons les infusions de *bourgeons de sapin*, de *matico*, de *buchu*, de *reine des prés*, de *busserole*, de *eucalyptus*, l'*eau de goudron*, et une vieille préparation aujourd'hui abandonnée, qui mériterait de rentrer en faveur, l'*eau balsamique de Soultzmatt*. Celle-ci est un liquide limpide, légèrement gazeux, d'une odeur résineuse, d'une saveur fraîche et aromatique, préparée en mélangeant en certaines proportions à l'eau minérale de Soultzmatt une décoction concentrée de bourgeons de sapin. Cette eau de sapin (*Tannenwasser*) est fort bien tolérée; elle s'emploie à la dose de un à quatre grands verres par jour. Si, par exception, elle produisait de la chaleur épigastrique ou de la sécheresse de la gorge, on en suspendrait temporairement l'usage. Comme elle n'agit qu'à la longue, il faut la continuer assez longtemps si l'on veut obtenir un résultat appréciable¹.

A défaut du benzoate de soude ou quand on devra le suspendre pour un motif quelconque, on s'adressera à un vieux médicament qui mérite, lui aussi, de réapparaître dans la thérapeutique : c'est l'*huile de Haarlem*. Elle paraît formée d'huile pyrogénée de baies de laurier et d'huile de cade; on la trouve dans le commerce sous trois espèces : l'huile transparente et incolore, l'huile brunâtre visqueuse, l'huile brunâtre très fluide, à odeur de cire à cacheter; c'est cette dernière qu'il convient d'employer. Comme elle est douée de

1. Il y a deux espèces d'eau balsamique de Soultzmatt qui diffèrent par leur degré de concentration. C'est la plus concentrée qui doit être employée.

propriétés irritantes, il faut user de certaines précautions pour la faire tolérer. On agite vigoureusement, dans un flacon bouché, cinq grandes cuillerées de sirop de baume du Canada, cinq cuillerées d'eau gommée et cinquante gouttes d'huile de Haarlem, de façon à réaliser une émulsion aussi parfaite que possible, et l'on donnera chaque jour de une à trois tasses d'infusion de reine des prés sucrée avec une cuillerée à soupe de cette émulsion, soit de cinq à quinze gouttes d'huile de Haarlem. On se guidera sur l'état de l'estomac pour prolonger ou cesser cette médication dont j'ai vu des effets très réels.

2° *Médication antiseptique*. — La médication antiseptique ne paraît pas avoir donné de merveilleux résultats dans le traitement des pyélites. Nous avons dit plus haut les inconvénients du salol et de la naphthaline. M. Terrier et M. Gaucher ont proposé le *borate de soude* à haute dose; je l'ai toujours trouvé inférieur au benzoate de soude et, en tout cas, beaucoup plus nocif pour les fonctions digestives.

3° *Médication astringente*. — Je conseille plutôt d'alterner les balsamiques avec la médication astringente, dont les agents principaux sont : l'*acide gallique*, le *tannin*, l'*extrait de ratanhia*, le *cachou*, l'*ahun*, etc., associés, suivant les cas, aux *toniques*, comme l'*extrait de quinquina*, aux *opiacés*, aux *laxatifs*, comme l'*aloès*, ou à de petites quantités d'*iode* ou d'*iodure de potassium*, comme dans le *sirop iodo-tannique*. Aux périodes avancées de la maladie, chez les sujets débilités, cette médication est particulièrement recommandable.

4° *Bains de vapeur térébenthinés*. — Enfin, chez les malades qui présentent vis-à-vis de tous les médicaments une susceptibilité gastrique trop grande pour qu'on en puisse suffisamment prolonger l'usage, prescrire les bains de vapeur térébenthinés, qui réclament dans leur application les précautions suivantes. On utilisera, soit le bain de vapeur à l'essence de térébenthine, suivant l'ancien procédé de Brémond, soit le bain de vapeurs de copeaux de pin mugho. J'ai surtout l'expérience du premier moyen, que j'ai longuement em-

ployé à la Maison de Retraite des Ménages et qui m'a donné d'excellents résultats. Le malade est placé dans une caisse de bois d'où émerge sa tête et dans laquelle un courant de vapeur d'eau pulvérise de l'essence de térébenthine. La durée du bain ne doit pas dépasser un quart d'heure et la température ne doit pas s'élever au-dessus de 38° à 40° au maximum. Puis, le malade est essuyé rapidement, roulé dans une couverture de flanelle et porté dans son lit, où il reste une demi-heure, dans un état de transpiration plus ou moins marqué. L'urine émise pendant toute la journée exhale une forte odeur de violette. Les bains seront donnés trois ou quatre fois par semaine. On s'assurera, avant de soumettre les pyélitiques à ce traitement, qu'ils n'ont aucune lésion du côté du cœur. Parmi les cas où cette médication m'a donné de bons effets, je citerai spécialement deux cas de pyélite chronique avec distension du bassin et hydronéphrose intermittente; de temps à autre, des bouchons purulents obstruaient l'uretère; l'urine redevenait claire, parce que le pus du bassin malade ne pouvait plus s'écouler dans la vessie, et l'on voyait éclater un gros accès de fièvre précédé d'un violent frisson; la fièvre ne cessait qu'au moment où la réapparition du pus dans l'urine indiquait le retour de la perméabilité de l'uretère. Or, ces deux cas ont subi, de par les bains térébenthinés, une amélioration telle que, depuis quatre ans, on n'a observé aucun de ces retours fébriles, pendant que l'urine est redevenue normale et ne présente de globules blancs dans son sédiment que d'une manière tout à fait exceptionnelle; l'albumine, qui existait en quantité sensible, a totalement disparu.

Ces bains présentent cependant quelques contre-indications: d'abord, les affections cardiaques, puis l'athérome artériel prononcé; enfin, j'ai remarqué que les malades dont l'urine n'exhalait pas l'odeur de violette après le bain supportaient mal celui-ci, qu'ils se plaignaient dans la journée de malaise, de pesanteur de tête, de vertiges, comme si le retard apporté à l'élimination rénale de l'essence de térébenthine absorbée par la peau et par les voies respiratoires se résolvait

en une sorte d'intoxication atténuée. Évidemment les bains térébenthinés ne seront point employés dans les circonstances ci-dessus.

5° *Médication externe.* — Une médication externe, dont la révulsion fera tous les frais, viendra heureusement corroborer les actions médicamenteuses qui précèdent. On conseillera les badigeonnages répétés avec la *teinture d'iode*, les *pointes de feu* nombreuses, très superficielles, sur la région lombaire, parfois les *ventouses sèches*.

6° *Médications spéciales.* — Dans la pratique, il y a nombre de cas particuliers qui réclament des médications spéciales, et je ne pourrais les indiquer sans étendre démesurément l'étendue de cet article. Signalons seulement les plus fréquentes.

Les *hémorragies* seront traitées par les moyens classiques; on se trouvera bien notamment de l'*ergotine* associée à l'acide gallique et au sirop de térébenthine.

Les *poussées aiguës*, les *accès fébriles* dépendant de la rétention du pus dans le bassin, réclament le régime lacté absolu, les infusions chaudes et diurétiques, comme les infusions de *fleurs de fèves de marais*, le *sulfate de quinine*, etc.

Contre la *douleur*, on s'inspirera de la médication indiquée plus haut au traitement des pyélites aiguës.

Enfin, il est fréquent de voir, chez les anciens pyélitiques, des *cystites secondaires* accompagnées de symptômes très douloureux, de ténésme, par exemple, qui viennent singulièrement aggraver la situation des malades. Ici, la parole revient le plus souvent aux chirurgiens; j'indiquerai seulement que j'ai retiré grand bénéfice, dans ces cas, de faire des grands lavages de la vessie avec une solution tiède de silicate de soude au 200°, dose qui peut très facilement être élevée sans inconvénient, si elle restait inefficace.

IV

Traitement hydriatique des pyérites.

Le traitement hydriatique des pyérites fait encore l'objet de grandes discussions parmi les médecins hydrologues. Dans les livres classiques, les indications fournies sont d'une grande incertitude et il paraît fort difficile pour le praticien de trouver son chemin au milieu des contradictions des uns et des lacunes des autres. C'est qu'à vrai dire la question n'est pas facile à résoudre, tant sont complexes les indications à remplir, tant du côté de la pyélite en elle-même que du côté de ses causes si multiples. C'est pourquoi, sans avoir la prétention d'envisager toutes les éventualités, j'insisterai spécialement sur les règles qui me semblent les plus précises et les plus directement applicables par le praticien.

D'abord, repoussons en principe les eaux fortement minéralisées; ce qu'il nous faut, ce sont essentiellement des eaux de lavage, des eaux qui ajoutent aussi peu que possible au travail éliminateur des reins pour les matières dissoutes et dont la mission principale soit de diluer l'urine et de réduire au minimum ses propriétés irritantes locales.

De même, n'employons qu'avec grande circonspection les eaux minérales alcalines du type de *Vichy* et de *Vals* qui, trop longtemps continuées ou prises à trop haute dose, ont l'inconvénient d'alcaliniser l'urine et de favoriser la précipitation des phosphates. Ce n'est pas à dire qu'on devra s'abstenir résolument de ces eaux : ce serait aller trop loin et se priver d'agents souvent fort utiles; mais elles seront réservées aux malades vigoureux, dont les urines très acides laissent déposer un sédiment d'acide urique; et l'on aura soin d'examiner journellement la réaction de ces urines pour modérer ou suspendre la cure alcaline, si l'on voyait des dépôts phosphatiques apparaître dans l'urine.

Dans le choix d'une cure hydro-minérale, le meilleur guide

sera encore le degré d'irritabilité des voies urinaires. Ainsi, à une époque encore rapprochée du début de la maladie, n'utiliser que les eaux inertes, à peine minéralisées, comme *Amphion* ou *Évian*. Ce sont de pures eaux de lavage, sédatives sans être débilitantes, à la condition qu'on n'atteigne pas les hautes doses conseillées par quelques-uns de leurs partisans trop enthousiastes, et qui ont, enfin, le très grand avantage d'agir sur les voies urinaires, non point par les éléments qu'elles apportent, mais bien par ceux qu'elles emportent.

Sur le même plan viennent les eaux de *Contrexéville*, de *Vittel*, de *Martigny*. Elles conviennent moins qu'Évian aux pyérites très excitables, mais elles réussissent mieux à une période plus avancée de la maladie, parce qu'elles ont une action notoirement plus énergique, leur rôle dépassant celui d'un simple lavage. On s'abstiendra de ces eaux chez les malades sujets aux hématuries et chez ceux qui présentent dans l'urine de l'albumine en quantité notable et persistante.

Aux périodes essentiellement chroniques, alors qu'il y a tout avantage à exercer sur la muqueuse du bassinnet une légère stimulation, on emploiera les eaux minérales sulfureuses dites dégénérées ou partiellement oxydées de *la Preste*, *Moligy*, *Olette*, *Saint-Sauveur*, etc., qui enrayent, dans une certaine mesure, les fermentations ammoniacales et réduisent nettement les sécrétions purulentes.

Quand il existe des troubles dyspeptiques, surtout de l'ordre des insuffisances gastriques avec hypochlorhydrie, on conseillera *Pougues*, *Carlsbad*, *Wildungen*, ou *Capvern*. A Carlsbad, employer surtout dans ces cas le *Schlossbrunnen*; à Wildungen conseiller la source *Helen* aux malades dont l'urine est très acide et la source *Georg-Victor* à ceux dont l'urine, neutre ou alcaline, fermente avec rapidité. Enfin, à Capvern, l'une des sources, le *Bouridé*, est plutôt sédative, tandis que l'autre, la *Haount-Caoude*, est franchement stimulante.

L'état général du malade doit aussi entrer en ligne de compte. Quand les individus atteints de pyélite sont fatigués, affaiblis, anémiés, ils se trouvent fort bien des cures recon-

stituantes, soit avec des eaux chlorurées-sodiques faibles, comme *Royat*, soit même avec des eaux ferrugineuses, comme *Forges-les-Eaux*, *Schwalbach*, *Spa* ou *Franzensbad*.

J'utilise aussi, dans ces cas, la méthode des *cures associées*, en commençant par la cure de lavage, dont on restreint la durée, et en dirigeant ensuite les malades vers une station ferrugineuse et reconstituante. Parmi les associations qui semblent les plus recommandables, citons *Franzensbad* après *Carlsbad* ou *Wildungen*, *Schwalbach* après *Royat*, *Spa* après *Évian*, *Forges* ou *Bussang* après *Vichy*. Cette méthode des cures associées réclame beaucoup de tact dans son application; mais elle donne, dans nombre de cas, des résultats trop satisfaisants pour qu'on n'attire pas sur elle l'attention des praticiens.

CHAPITRE XI

TRAITEMENT DES DÉGÉNÉRESCENCES RÉNALES

PAR

S. AUDRY

Médecin des hôpitaux de Lyon.

I

Dégénérescence graisseuse.

Les dégénérescences du rein comprennent certains types nettement différenciés; mais il faut reconnaître que ceux-ci sont rares et que la plupart ne prêtent nullement à des considérations pratiques. Que dire, en effet, dans ce livre du traitement qu'il convient de faire subir à la tuméfaction trouble (altération granuleuse des épithéliums), et même à leur dégénérescence graisseuse, si ce n'est qu'on doit lutter contre les causes de ces dégénérescences et formuler des remèdes variables avec les affections primitives qui les entraînent. C'est ainsi que le rein gras des intoxications commandera l'emploi des antidotes et du régime lacté, que celui des pyrexies nécessitera, avec les soins particuliers qu'on donne à ces dernières, l'usage du lait, l'antisepsie interne, etc., que celui des cachectiques réclamera des toniques. Il est inutile, croyons-nous, d'insister davantage. Quant à la dégénérescence amyloïde et à la dégénérescence polykystique, elles méritent de nous arrêter davantage.